

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Civilian Aircraft Division/Division des Avions Civils
Portage III 8C1 - 50
11 Laurier St./11 rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet HELICOPTER PROJECT (DFO)	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7013-120014/H	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F7013-120014	Date 2015-04-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$CAG-003-25057	
File No. - N° de dossier 003cag.F7013-120014	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-30	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacNeil, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 003cag
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0078 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-0437
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

001 d'amendement au projet de DP

SIMULATEUR DE VOL COMPLET POUR LE GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Cet amendement vise à :

- Insérer l'annexe B, base de paiement ;
- Insérer l'annexe D ; Plan d'évaluation des soumissions
- Insérer l'annexe A de l'annexe D, Feuille de notation d'évaluation de soumissions ; et
- Modifier la Table des matières

1. à l'annexe B, base de paiement

INSERT : Annexe B, modalités de paiement (attaché)

2. à l'annexe D, offre le Plan d'évaluation

INSERT : L'annexe D, Plan d'évaluation des soumissions (attaché)

3. l'annexe D, à la suite de la soumission Plan d'évaluation

INSERT : Annexe A, Feuille de notation d'évaluation de soumissions (attaché)

4. à la Table des matières, liste des Annexes

SUPPRIMER : Annexe E - feuille de match évaluation

Tous les autres termes et conditions du contrat demeurent les mêmes.

Remarque : Les licences requises seront fournis dans un amendement suite à cet appel d'offres.

Solicitation No. – No de l'invitation
F7013-120014/H

Amd. No. – No de la modif.
001

Buyer ID – Id de l'acheteur
003cag

Client Ref. No. – No de réf du client
F7013-120014

File No. – No. du dossier
003cagF7013-120014

CCC No./No CCC-FMS No/No VME

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Numéro de l'étape	Description de l'étape	Pourcentage de la valeur du contrat	Montant pour l'étape
001	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la réunion de début du projet et de réunion.	5%	À déterminer
002	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la revue de conception préliminaire.	5%	À déterminer
003	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la revue critique de conception (CDR).	5%	À déterminer
004	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la démonstration en laboratoire de l'usine et les tests des principaux systèmes et sous-système.	10%	À déterminer
005	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé l'acceptation en usine.	10%	À déterminer
006	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la réception sur le site.	15%	À déterminer
007	Qualification réglementaire par Transports Canada.	20%	À déterminer
008	Simulateur prêt pour la formation.	15%	À déterminer
009	Livraison finale de la documentation, des pièces de rechange et l'achèvement de la formation.	5%	À déterminer
010	Résolution des dernières lacunes	5%	À déterminer
011	Accord par le Canada que l'entrepreneur a terminé la période de 90 jours de Fiabilité.	5%	À déterminer
	Montant total autorisé pour Réclamations:	100%	À déterminer



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Canadian
Coast Guard

Garde côtière
canadienne



Safety First, Service Always

Projet d'hélicoptères
ANNEXE D
Plan d'évaluation des soumissions pour le
simulateur de vol complet
Demande de propositions provisoire

Procédures d'évaluation et critères de sélection relatives au simulateur de vol complet

Processus d'évaluation et de sélection

À la suite de la clôture de l'invitation à soumissionner pour le simulateur de vol complet, un processus par étapes d'évaluation et de sélection sera mis en place. Sous réserve de la nécessité d'obtenir des précisions et des preuves ou des confirmations, les soumissions devront répondre aux exigences minimales associées à une phase ou à une étape du processus. Le processus d'évaluation compte plusieurs phases, qui sont décrites ci-dessous.

Les phases du processus d'évaluation et de sélection sont les suivantes :

- Phase 1 – Confirmation du respect de l'ensemble des exigences techniques obligatoires
- Phase 2 – Évaluation des qualifications techniques cotées
- Phase 3 – Évaluation des exigences cotées souhaitables
- Phase 4 – Évaluation des propositions financières
- Phase 5 – Sélection de l'entrepreneur

Les propositions techniques seront évaluées et notées conformément à la méthode de notation décrite dans la feuille de cotation des propositions qui se trouve à l'annexe A du présent document.

Phase 1 – Confirmation du respect de l'ensemble des exigences techniques obligatoires

Au cours de la phase 1, le Canada examinera les soumissions pour vérifier qu'elles respectent les exigences techniques obligatoires décrites dans l'énoncé des exigences techniques de base du simulateur de vol complet de la GCC, lequel énoncé figure à l'annexe A de l'énoncé de travail (annexe A de la présente demande de propositions). Les soumissionnaires doivent également démontrer qu'ils ont livré un simulateur de vol complet au cours des trois dernières années.

Les soumissions doivent respecter toutes les exigences techniques obligatoires définies dans l'énoncé des exigences techniques de base du simulateur de vol complet de la GCC. Autrement, elles seront jugées non conformes, puis rejetées. Pour démontrer comment ils respecteront toutes les exigences techniques du simulateur de vol complet, les soumissionnaires doivent remplir la matrice de conformité conformément à la description d'éléments de données (DÉD) T-001. Les exigences techniques doivent être abordées dans l'ordre exact dans lequel ils figurent dans l'énoncé des exigences techniques.

Toutes les exigences techniques obligatoires doivent être abordées par écrit dans les propositions. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la proposition contient tous les détails techniques nécessaires aux fins d'évaluation. Les renseignements fournis doivent être complets et concis, et indiquer clairement que le soumissionnaire répond aux exigences obligatoires énoncées. Il faut éviter de présenter des réponses composées d'un simple énoncé de conformité ou ne contenant pas de texte narratif. Si l'équipe d'évaluation conclut qu'une proposition ne fournit pas suffisamment de détails pour étayer une exigence obligatoire, cette proposition pourrait être jugée non conforme, puis sera rejetée.

Si une exigence n'est pas respectée, l'équipe d'évaluation peut tout de même, à sa discrétion, procéder à l'évaluation de la soumission avant de prendre une décision définitive concernant la non-conformité éventuelle de cette soumission.

Phase 2 – Évaluation des qualifications techniques cotées

Afin de s'assurer qu'il achète un simulateur de vol complet (FFS) offrant la capacité de réaliser une mission de formation, le Canada demande aux soumissionnaires de remplir une évaluation des qualifications techniques cotées. L'évaluation technique vise à fournir au Canada un moyen d'évaluer une version papier ou électronique de la proposition définitive du soumissionnaire concernant le simulateur de vol complet pour s'assurer que ce dernier répondra aux besoins du Canada.

La note technique totale de chaque soumissionnaire doit être égale à la somme des notes de chaque exigence technique cotée. Comme l'indique le tableau ci-dessous, un maximum de 100 points peut être accordé pour la note technique.

Catégorie	Pointage disponible
Expérience	20
Systèmes du simulateur	35
Formation sur les missions de la GCC	25
Conformité des installations	5
Gestion de projets	10
Présentation	5

Toutes les exigences doivent être abordées par écrit dans les propositions. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la proposition contient tous les détails techniques nécessaires à l'évaluation technique cotée. Les renseignements fournis doivent être complets et concis, et démontrer clairement les qualifications du soumissionnaire dans chaque catégorie.

Les réponses doivent être fondées sur les critères de notation fournis à l'annexe A – Feuille d'évaluation des soumissions ainsi que les DÉD précises associées à chaque exigence.

Dans le cadre de sa proposition technique, le soumissionnaire doit fournir tous les documents nécessaires pour démontrer qu'il respecte chacune des exigences, notamment des photographies, des dessins, des calculs, des documents, etc.

Il doit également fournir des références qui confirment l'expérience déclarée dans la section sur l'expérience. Le Canada se réserve le droit de communiquer avec une ou l'ensemble des personnes citées en référence. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les documents présentés sont à jour et pertinents pour la présente demande de soumissions.

Phase 3 – Évaluation des exigences cotées souhaitables

Section à promulguer.

Phase 4 – Évaluation des propositions financières

Les propositions financières des soumissionnaires conformes sur le plan technique seront évaluées par TPSGC en ce qui concerne les exigences décrites dans la présente demande de soumissions.

Phase 5 – Sélection de l'entrepreneur

Le soumissionnaire qui respecte toutes les exigences obligatoires et qui obtient la note la plus élevée relativement au meilleur rapport qualité/prix sera recommandé pour l'attribution du contrat, sous réserve des dispositions de la présente demande de soumissions.

La note relative au meilleur rapport qualité/prix sera attribuée au moyen de la formule ci-dessous, sous réserve des facteurs de pondération suivants :

- i. Facteur de pondération technique = 70
- ii. Facteur de pondération du prix = 30

$$\text{Meilleure note relative au rapport qualité/prix} = \frac{(\text{TP}_n \times P_{wf}) \times \text{LPP} + (\text{TP}_n \times T_{wf})}{\text{TP} \times \text{P} + \text{TP}}$$

Où :

TP_n = total des points techniques obtenus par le soumissionnaire n

TP = total des points techniques pondérés disponibles (100+10)

P_{wf} = facteur de pondération du prix (30)

LPP = prix total le plus bas des soumissions évaluées parmi toutes les propositions conformes

P_n = prix total de la soumission évaluée pour le soumissionnaire n

T_{wf} = facteur de pondération technique (70)

Le soumissionnaire doit aussi fournir le prix pour certaines exigences souhaitables. Les critères de cotation des exigences souhaitables sont à déterminer.

ANNEXE A – Feuille d'évaluation des soumissions pour le simulateur de vol complet

ÉBAUCHE

Phase 1 – Exigences techniques obligatoires

Exigences techniques obligatoires	DÉD connexe	Description	RÉUSSITE/ÉC HEC
ETO 1	S.O.	Expérience obligatoire	R/E
ETO 2	T-001	Matrice de conformité obligatoire	R/E
Deux critères requis pour RÉUSSITE			

Critères			
Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a livré un simulateur de vol complet (SVC) de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.			
Critères	DÉD connexe	Échec	Réussite
ETO 1	S.O.	Le soumissionnaire ne respecte pas entièrement l'exigence obligatoire.	Le soumissionnaire respecte entièrement l'exigence obligatoire.
ETO 2 – Matrice de conformité obligatoire			
Le soumissionnaire doit fournir une matrice de conformité qui correspond à la numérotation et à la chronologie de l'énoncé des exigences techniques de base (comme démontré ci-après), appendice A à ANNEXE A (Énoncé de travail).			
Critères	DÉD connexe	Échec	Réussite
ETO 2	T-001	Le soumissionnaire ne respecte pas entièrement l'exigence obligatoire.	Le soumissionnaire respecte entièrement l'exigence obligatoire.

EXEMPLE DE MATRICE DE CONFORMITÉ POUR LES SOUMISSIONS

Objet n°	Exigences obligatoires	Preuve de conformité requise de la part du soumissionnaire	Réponse du soumissionnaire (de quelle manière l'exigence est-elle respectée)	Commentaires
1.0-1	EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET DE QUALIFICATION Le simulateur de vol complet (FFS) doit être homologué au niveau D pour une utilisation au Canada par le programme national des simulateurs de Transports Canada (PNS), conformément aux normes décrites dans la dernière révision des critères de la FAA 14 CFR PART 60.			

Appendice A à annexe B – Feuille de notation de l'évaluation des soumissions pour le simulateur de vol complet – F7013-120014/G

1.0-2	Le SVC doit être doté d'une plateforme de mouvement et d'un système visuel avec des postes de pilotage transformables pour les hélicoptères Bell 429 et Bell 412EPI de la GCC. Il doit également être homologué au niveau D conformément à l'objet n° 1.0-1.			
-------	--	--	--	--

Phase 2, point 1 – Expérience

Expérience	Exigence technique obligatoire	Note
EX 1	Le soumissionnaire doit avoir livré un simulateur de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	5
EX 2	Le soumissionnaire doit avoir livré un simulateur de vol de giravion de niveau D avec un poste de pilotage transformable ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	5
EX 3	Le soumissionnaire doit avoir livré deux simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 4	Le soumissionnaire doit avoir livré trois simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 5	Le soumissionnaire doit avoir livré quatre simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 6	Le soumissionnaire doit avoir livré cinq simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 7	Le soumissionnaire doit avoir livré six simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 8	Le soumissionnaire doit avoir livré un dispositif d'entraînement au vol de niveau 7 ou un SVC de niveau B, D ou D homologué par Transports Canada ou la Federal Aviation Administration (FAA).	5
Note maximale possible		20

Phase 2, point 2 – Système de simulateur

Critère n°	DEd comexe	Description	Note maximale possible
SS 1	T-006	Poste de pilotage transformable : Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à livrer un SVC avec un poste de pilotage transformable en fournissant un rapport accompagné de dessins, de photos et de données techniques pertinentes qui montrent sa méthodologie par rapport aux SVC avec un poste de pilotage transformable. Le soumissionnaire doit décrire le matériel du poste de pilotage transformable, le logiciel ainsi que sa façon de transformer le poste de pilotage. La DED T-006 offre de plus amples renseignements à cet égard.	5
SS 2	T-007	Configuration du simulateur : Le soumissionnaire doit définir la solution de SVC qu'il propose. Il doit soumettre un rapport qui, conformément à la DED T-007, décrit en détail la configuration technique de la solution qu'il propose.	10
SS 3	T-011	Plans de données du simulateur : Le soumissionnaire doit démontrer sa méthodologie pour développer les données de vol nécessaires et toute autre donnée technique requise afin de satisfaire aux exigences techniques pour le SVC de la GCC. Le soumissionnaire doit soumettre un rapport technique qui, conformément à la DED T-011, décrit la méthodologie qu'il emploiera en vue d'acquies ou de développer les données supplémentaires nécessaires permettant de combler les lacunes entre les données fournies par le fabricant d'origine et celles nécessaires afin de simuler la configuration des deux hélicoptères de la GCC.	5
SS 4	T-003, T-004	Système d'exploitation de l'instructeur/outil de création de plan de leçon : Le soumissionnaire doit démontrer sa solution concernant le système d'exploitation en ce qui concerne la méthodologie par rapport à l'outil de création de plan de leçon. Le soumissionnaire doit envoyer un rapport qui, conformément aux DED T-003, T-004 et T-005, décrit et illustre dans la mesure du possible sa méthodologie en ce qui concerne le système d'exploitation de l'instructeur et l'outil de création de plan de leçon, la façon dont son système satisfiera aux exigences de la GCC et le fonctionnement du système d'exploitation de l'instructeur.	5
EM 5	T-008	Base de données visuelles : Le soumissionnaire doit fournir une réponse à la DED T-008 en incluant une description de la façon dont la base de données visuelles satisfiera aux exigences des aéroports qualifiés et des environnements de zones de formation opérationnelle (OTA). La réponse doit inclure le processus servant à acquies et à raffiner les données brutes et à les modéliser pour obtenir les images nécessaires afin de créer un environnement de format synthétique de haute qualité. La réponse doit démontrer que la solution proposée répond à toutes les exigences de la Carte côtière canadienne.	10

Note maximale possible

Catégorie – Systèmes du simulateur			
Critère n°	DEd comexe	Description	Note maximale possible
SS 1. Poste de pilotage transformable	T-006	Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.	0
SS 2. Configuration du simulateur	T-007	Le soumissionnaire n'offre qu'un concept général de configuration technique. Le rapport n'offre que des éléments de développement théorique pour la solution proposée.	1
SS 3. Plans de données du simulateur	T-011	Le rapport est mal rédigé, prête à confusion ou est difficile à lire et ne donne pas vraiment l'impression que le soumissionnaire comprend l'exigence concernant les données.	1
SS 4. Système d'exploitation de l'instructeur/outil de création de plan de leçon	T-003, T-004, T-005	Le rapport est mal rédigé, prête à confusion ou est difficile à lire et ne donne pas au lecteur une idée claire du fonctionnement du système d'exploitation de l'instructeur ou de l'outil de création de plan de leçon. De plus, il est difficile de déterminer si le système est efficace.	1
		Le rapport offre peu de détails ou de détails concernant la configuration technique de la solution que propose le soumissionnaire. Il ne porte que sur les travaux de conception technique préliminaires pour configurer la solution proposée.	3
		Le rapport offre peu de détails ou de détails concernant la configuration technique de la solution que propose le soumissionnaire. La configuration de la solution proposée est marquée d'incertitudes.	4
		Le rapport décrit et illustre à l'aide de quelques dessins, photos et explications la configuration de la solution proposée par le soumissionnaire. Le rapport contient quelques détails techniques suggérant que la solution proposée est à la fine pointe de la technologie et qu'elle répondra aux besoins en matière de formation pour les missions.	7
		Le rapport est clair et bien rédigé. Il décrit et illustre à l'aide de dessins, de photos et d'explications la configuration de la solution proposée par le soumissionnaire. Le rapport contient plusieurs détails techniques indiquant clairement que la solution proposée est à la fine pointe de la technologie, bien définie et qu'elle répondra aux besoins en matière de formation pour les missions.	10
		Le rapport décrit correctement la méthodologie qu'emploiera le soumissionnaire pour acquies ou développer les données requises. Le rapport montre que le soumissionnaire comprend l'exigence, mais laisse subsister de nombreuses incertitudes.	3
		Le rapport est clair et bien rédigé. Il décrit entièrement la méthodologie qu'emploiera le soumissionnaire pour acquies ou développer les données requises. Le rapport démontre clairement que le soumissionnaire comprend parfaitement l'exigence en matière de données et a élaboré un plan bien conçu à cet égard.	5
		Le rapport est clair et bien rédigé. Il décrit et illustre le fonctionnement du système d'exploitation de l'instructeur et de l'outil de création de plan de leçon. Le système d'exploitation de l'instructeur ou l'outil de création de plan de leçon est logique, bien présenté et assure un flux de travail logique. Le rapport n'inclut certaines images des scènes du système et démontre que l'ensemble ou la plupart des fonctions du système d'exploitation de l'instructeur ou de l'outil de création de plan de leçon existent et sont disponibles sur les simulateurs actuels du soumissionnaire.	5
		Le rapport est clair et bien rédigé. Il décrit et illustre le fonctionnement du système d'exploitation de l'instructeur et de l'outil de création de plan de leçon. Le système d'exploitation de l'instructeur ou l'outil de création de plan de leçon est logique, bien présenté et assure un flux de travail logique. Le rapport n'inclut certaines images des scènes du système et démontre que l'ensemble ou la plupart des fonctions du système d'exploitation de l'instructeur ou de l'outil de création de plan de leçon existent et sont disponibles sur les simulateurs actuels du soumissionnaire.	7
		Le rapport est clair et bien rédigé. Il décrit et illustre le fonctionnement du système d'exploitation de l'instructeur et de l'outil de création de plan de leçon. Le système d'exploitation de l'instructeur ou l'outil de création de plan de leçon est logique, bien présenté et assure un flux de travail logique. Le rapport n'inclut certaines images des scènes du système et démontre que l'ensemble ou la plupart des fonctions du système d'exploitation de l'instructeur ou de l'outil de création de plan de leçon existent et sont disponibles sur les simulateurs actuels du soumissionnaire.	10

<p>SS 5: Base de données visuelles</p>	<p>T-008</p>	<p>Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.</p>	<p>Le soumissionnaire n'offre qu'un concept général de la façon dont les données seront recueillies. On ignore comment les données seront utilisées exactement afin de créer le produit final.</p>	<p>Le soumissionnaire décrit seulement partiellement la façon dont les données seront acquises, traitées et modelées. Il existe quelques incohérences et une certaine confusion quant à l'application du produit final.</p>	<p>Le soumissionnaire démontre qu'il comprend bien l'exigence. Le soumissionnaire a décrit le processus de collecte, de traitement et de modélisation des données en vue de répondre aux exigences en matière de formation sur les missions de la GCC.</p>	<p>Le soumissionnaire démontre qu'il comprend l'exigence de manière exhaustive et appropriée. La réponse permet de parfaitement comprendre comment la base de données visuelles sera développée et utilisée afin de répondre aux exigences en matière de formation sur les missions de la GCC.</p>
--	--------------	---	--	---	--	--

Phase 2, point 3 – Formation sur les missions

Critère n°	DÉD connexe	Description	Note maximale possible
FM 1	T-002	Description et représentation de l'environnement synthétique.	6
FM 2	T-002	Modèles statiques et mobiles, complexité et commande.	6
FM 3	T-002	Modélisation du mouvement de l'air, des principes d'aérodynamique et des effets environnementaux.	6
FM 4	T-002	Modélisation complexe des conditions météorologiques et de l'état de la mer.	6
FM 5	T-002	Utiliser le système d'exploitation de l'instructeur pour atteindre les objectifs de formation.	6
Note maximale possible			25

Catégorie – Formation sur les missions

Le soumissionnaire doit fournir une réponse à la DED 002. Exigences en matière de formation, qui décrit entièrement la façon dont la solution qu'il propose permettra de concevoir, de développer et de fournir un environnement de formation synthétique qui répondra aux exigences prescrites dans le scénario connexe de formation sur les missions. Les réponses aux points 1 à 5 devraient préciser comment chacun des éléments contribue à l'objectif de formation de haute qualité en permettant à l'équipage d'interagir avec l'environnement synthétique de formation.

Critère n°	DÉD connexe	0	1	3	5
FM 1. Description et représentation de l'environnement synthétique.	T-002	Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.	Description superficielle de l'élément d'intérêt. Les détails sont minimaux et laissent subsister de nombreuses incertitudes par rapport à ce à quoi les utilisateurs devraient s'attendre.	Bonne description de l'environnement opérationnel. Le lecteur comprend raisonnablement bien les attentes. Le soumissionnaire fait montre de suffisamment de connaissances et comprend l'exigence. La réponse sera adaptée à ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra.	Description complète de l'élément d'intérêt. Les explications sont très détaillées. Le lecteur comprend entièrement l'élément et la façon dont il interagit avec le reste du simulateur. Le soumissionnaire fait montre de connaissances approfondies et comprend l'exigence. La réponse concernant ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra est concise.
Sous-catégorie	DÉD connexe	0	1	3	5
FM 2. Modèles statiques et mobiles, complexité et commande.	T-002	Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.	Description superficielle de l'élément d'intérêt. Les détails sont minimaux et laissent subsister de nombreuses incertitudes par rapport à ce à quoi les utilisateurs devraient s'attendre.	Bonne description de l'environnement opérationnel. Le lecteur comprend raisonnablement bien les attentes. Le soumissionnaire fait montre de suffisamment de connaissances et comprend l'exigence. La réponse sera adaptée à ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra.	Description complète de l'élément d'intérêt. Les explications sont très détaillées. Le lecteur comprend entièrement l'élément et la façon dont il interagit avec le reste du simulateur. Le soumissionnaire fait montre de connaissances approfondies et comprend l'exigence. La réponse concernant ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra est concise.
FM 3. Modélisation du mouvement de l'air, des principes d'aérodynamique et des effets environnementaux.	DÉD connexe	0	1	3	5
T-002	T-002	Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.	Description superficielle de l'élément d'intérêt. Les détails sont minimaux et laissent subsister de nombreuses incertitudes par rapport à ce à quoi les utilisateurs devraient s'attendre.	Bonne description de l'environnement opérationnel. Le lecteur comprend raisonnablement bien les attentes. Le soumissionnaire fait montre de suffisamment de connaissances et comprend l'exigence. La réponse sera adaptée à ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra.	Description complète de l'élément d'intérêt. Les explications sont très détaillées. Le lecteur comprend entièrement l'élément et la façon dont il interagit avec le reste du simulateur. Le soumissionnaire fait montre de connaissances approfondies et comprend l'exigence. La réponse concernant ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra est concise.
FM 4. Modélisation complexe des conditions météorologiques et de l'état de la mer.	DÉD connexe	0	1	3	5
T-002	T-002	Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.	Description superficielle de l'élément d'intérêt. Les détails sont minimaux et laissent subsister de nombreuses incertitudes par rapport à ce à quoi les utilisateurs devraient s'attendre.	Bonne description de l'environnement opérationnel. Le lecteur comprend raisonnablement bien les attentes. Le soumissionnaire fait montre de suffisamment de connaissances et comprend l'exigence. La réponse sera adaptée à ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra.	Description complète de l'élément d'intérêt. Les explications sont très détaillées. Le lecteur comprend entièrement l'élément et la façon dont il interagit avec le reste du simulateur. Le soumissionnaire fait montre de connaissances approfondies et comprend l'exigence. La réponse concernant ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra est concise.

<p>FM 5. Utiliser le système d'exploitation de l'instructeur pour atteindre les objectifs de formation.</p>	<p>T-002</p>	<p>Le soumissionnaire ne répond pas clairement à l'objectif de l'exigence. Le rapport est mal rédigé et difficile à comprendre.</p>	<p>Description superficielle de l'élément d'intérêt. Les détails sont minimaux et laissent subsister de nombreuses incertitudes par rapport à ce à quoi les utilisateurs devraient s'attendre.</p>	<p>Bonne description de l'environnement opérationnel. Le lecteur comprend raisonnablement bien les attentes. Le soumissionnaire fait montre de suffisamment de connaissances et comprend l'exigence. La réponse sera adaptée à ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra.</p>	<p>Description complète de l'élément d'intérêt. Les explications sont très détaillées. Le lecteur comprend entièrement l'élément et la façon dont il interagit avec le reste du simulateur. Le soumissionnaire fait montre de connaissances approfondies et comprend l'exigence. La réponse concernant ce que l'utilisateur verra, entendra, ressentira et comprendra est concise.</p>
---	--------------	---	--	--	--

Phase 2, point 4 – Conformité des installations

Critère n°	DÉD connexe	Description	Note maximale possible
CI 1	FR-001	Le soumissionnaire doit démontrer que sa solution pourra être installée dans l'espace prévu à la Direction générale des services des aéronefs	5
		Note maximale possible	5

Catégorie – Conformité des installations

Le soumissionnaire doit démontrer que sa solution pourra être installée dans l'espace prévu à la DGSA de TC. Le soumissionnaire doit envoyer un rapport technique qui, conformément à la DÉD FR-001, confirme que la solution proposée pourra être installée dans l'espace prévu à la DGSA de TC.			
DÉD connexe	0	5	
FR-001	Le rapport est mal rédigé, prête à confusion ou est difficile à lire et ne donne pas vraiment l'impression que le soumissionnaire comprend l'exigence. Aucun dessin n'est fourni.	Le rapport est clair et bien rédigé. Les dessins qui l'accompagnent indiquent que la solution proposée pourra être installée dans l'espace prévu à la DGSA de TC.	

Phase 2, point 5 – Gestion de projet

Gestion de projet	DÉD connexe	Description	Note maximale possible
GP 1	M-001	Le soumissionnaire doit fournir un plan de gestion de projet (PGP).	5
GP 2	M-002	Le soumissionnaire doit fournir un calendrier principal de projet (CPP).	2
GP 3	M-005	Le soumissionnaire doit fournir un plan de gestion de la qualité (PGQ).	1
GP 4	M-008	Le soumissionnaire doit fournir un plan de gestion d'infrastructure (PGI).	1
GP 5	M-008	Le soumissionnaire doit fournir un plan de gestion des ressources humaines (PGRH).	1
Note maximale possible			10

Catégorie – Gestion de projet

Le soumissionnaire doit démontrer la méthode qu'il emploiera pour gérer l'approvisionnement du SVC de la GCC. Si possible, cette méthode doit correspondre à la méthode standard de gestion de projet du soumissionnaire pour un projet de cette envergure. La note maximale est indiquée au-dessus de chaque sous-catégorie. Le soumissionnaire doit respecter les exigences liées aux DED connexes afin de marquer des points dans la catégorie associée.

DÉD connexe	Sous-catégorie	0	1	3	5
M-001	GP 1. Plan de gestion de projet	Le soumissionnaire n'a pas fourni de plan de gestion de projet.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe en laissant subsister quelques incertitudes.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe en omettant peu d'éléments ou en laissant subsister très peu d'incertitudes.	Le soumissionnaire respecte entièrement toutes les exigences liées à la DED connexe.
M-002	GP 2. Calendrier principal de projet	Le soumissionnaire n'a pas fourni de calendrier principal de projet.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe, mais le rapport demeure vague en ce qui concerne la collecte de données d'essais en vol.	Le soumissionnaire respecte entièrement toutes les exigences liées à la DED connexe.	
M-005	GP 3. Plan de gestion de la qualité	Le soumissionnaire n'a pas fourni de plan de gestion de la qualité.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe.		
M-008	GP 4. Plan de gestion d'infrastructure	Le soumissionnaire n'a pas fourni de plan de gestion d'infrastructure.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe.		
M-009	GP 5. Plan de gestion des ressources humaines	Le soumissionnaire n'a pas fourni de plan de gestion des ressources humaines.	Le soumissionnaire respecte l'exigence liée à la DED connexe.		

Phase 2, point 6 – Présentation

Critère n°	DÉD connexe	Description	Note maximale possible
PR 1	S.O.	Le soumissionnaire doit fournir des réponses exhaustives et bien rédigées qui illustrent clairement la façon dont la solution proposée pourra satisfaire aux critères de l'ensemble des points de la phase 2 de l'évaluation.	5
Note maximale possible			5

Catégorie – Présentation

Le soumissionnaire doit fournir des réponses exhaustives et bien rédigées qui illustrent clairement la façon dont la solution proposée pourra satisfaire aux critères de l'ensemble des points de la phase 2 de l'évaluation.

DÉD connexe	0	1	5
S.O.	Les réponses sont mal rédigées, prêtent à confusion ou sont difficiles à lire en raison de l'orthographe, de la grammaire et de la ponctuation médiocres. Elles ne répondent pas à l'exigence selon les DÉD pertinentes et les critères de notation.	Les réponses sont mal rédigées, prêtent à confusion ou sont difficiles à lire en raison de l'orthographe, de la grammaire et de la ponctuation médiocres. Elles offrent une compréhension limitée de la solution proposée.	Les réponses sont rédigées habilement et l'orthographe, la grammaire ainsi que la ponctuation sont soignées. Elles illustrent de manière concise la façon dont la solution proposée satisfera aux exigences.

Note technique pondérée

Critères		Note maximale possible
Critère n°	Expérience	/20
EX 1	Le soumissionnaire doit avoir livré un simulateur de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	5
EX 2	Le soumissionnaire doit avoir livré un simulateur de vol de giravion de niveau D avec un poste de pilotage transformable ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	5
EX 3	Le soumissionnaire doit avoir livré deux simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 4	Le soumissionnaire doit avoir livré trois simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 5	Le soumissionnaire doit avoir livré quatre simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 6	Le soumissionnaire doit avoir livré cinq simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 7	Le soumissionnaire doit avoir livré six simulateurs de vol de giravion de niveau D ou tout équivalent au cours des trois dernières années.	1
EX 8	Le soumissionnaire doit avoir livré un dispositif d'entraînement au vol de niveau 7 ou un SVC de niveau B, D ou D homologué par Transports Canada ou la Federal Aviation Administration (FAA).	5
Critère n°	Systèmes du simulateur	/35
SS 1	Poste de pilotage transformable	5
SS 2	Plans de données du simulateur	5
SS 3	Configuration du simulateur	10
SS 4	Système d'exploitation de l'instructeur/outil de création de plan de leçon	5
EM 5	Base de données visuelles	10
Critère n°	Formation sur les missions de la GCC	/25
FM 1	Plan pour développer un environnement synthétique	5
FM 2	Modèles mobiles, complexité et commande	5
FM 3	Modélisation du mouvement de l'air, des principes d'aérodynamique et des e	5
FM 4	Modélisation complexe des conditions météorologiques et de l'état de la mer	5
FM 5	Liens au système d'exploitation de l'instructeur	5
Critère n°	Conformité des installations	/5
CI 1	Le soumissionnaire doit démontrer que sa solution de SVC pourra être installée dans l'espace prévu à la DGSA de TC.	5
Critère n°	Gestion de projet	/10
GP 1	PGP	5
GP 2	CPP	2
GP 3	PGQ	1
GP 4	PGI	1
GP 5	PGRH	1
Critère n°	Présentation	/5
PR 1	Le soumissionnaire doit fournir des réponses exhaustives et bien rédigées qui illustrent clairement la façon dont la solution proposée pourra satisfaire aux critères de l'ensemble des points de la phase 2 de l'évaluation.	5
Note totale		/100